



CYCLE DE WEBINAIRES *DIALOGUES CHILI-UNION* *EUROPÉENNE* TABLE RONDE I. DÉMOCRATIE, PROCESSUS CONSTITUANT ET PARTICIPATION CITOYENNE

NOTE CONCEPTUELLE

SESSION I. Renforcer la démocratie : consolider la citoyenneté

Cette conférence fait partie du cycle de webinaires "*Dialogues Chili-Union européenne*" organisé par la Commission parlementaire mixte du Congrès national/Parlement européen, la Bibliothèque nationale du Congrès du Chili et la Délégation de l'Union européenne au Chili, avec le soutien d'EUROsociAL+, programme de l'UE visant à renforcer la cohésion sociale en Amérique latine. Cette série de webinaires s'articule autour de six tables rondes.

Dans les systèmes politiques démocratiques, les Constitutions s'articulent autour de trois piliers : la liberté (État de droit), l'égalité réelles en termes de conditions de vie des citoyens (État social) et la participation à la prise de décision (État démocratique).

La Table I entend réfléchir à ce dernier aspect : le principe démocratique est actuellement menacé au Chili, car la croissance des groupes défavorisés par le capitalisme mondial et la crise des partis politiques traditionnels ont créé les conditions de l'émergence de mouvements et de partis populistes.

Nous vivons une époque de désenchantement politique, voire de colère, et de fractures sociales, aggravées par les crises économiques profondes et successives, y compris les effets de la Covid-19. De nombreux citoyens se sentent abandonnés et invisibles, dans les processus de décision politique : selon les mots de Pierre Rosanvallon, le peuple est devenu « introuvable ». Le Chili n'est pas insensible à ce phénomène mondial.



EUROsociAL+ es un consorcio liderado por:





« L'effervescence sociale » de 2019, témoigne de l'existence d'une crise de légitimité du système politique chilien. Une nouvelle Constitution représente une occasion optimale d'améliorer les performances de la démocratie d'un pays à deux moments clés : premièrement, dans le processus même de rédaction et d'approbation populaire du texte constitutionnel, qui doit idéalement atteindre le plus haut degré de participation et de consensus des citoyens, et deuxièmement, dans la nouvelle réglementation qu'elle contient, en améliorant les mécanismes de représentation et de démocratie directe. La désaffection des citoyens nourrit les fantômes du populisme et de la démagogie, mais en même temps, comme dans le cas chilien, la pression de la rue pour approfondir les structures démocratiques et l'idée même d'une Convention constitutionnelle, avec la parité des sexes et une représentation spécifique des peuples autochtones. Ces éléments encouragent raisonnablement les espoirs d'un Chili plus inclusif et plus juste.

L'amélioration des mécanismes de la démocratie par les représentants passe par : la réforme éventuelle du système électoral et ses garanties pour mieux refléter la diversité sociale, territoriale, culturelle et ethnique du pays ; la révision du système des partis politiques, médiateurs essentiels entre les citoyens et les institutions ; l'analyse du mode de gouvernement (qui sera l'objet spécifique d'une autre table ronde) ; l'approfondissement de la transparence et la lutte contre la corruption politique, entre autres.

Il ne s'agit pas seulement d'améliorer la démocratie représentative, mais de trouver un nouvel équilibre entre celle-ci (prise de décision par des représentants librement élus) et la démocratie directe (participation populaire à ces décisions). La crise du principe démocratique décrite ci-dessus exige la mise en place de mécanismes de participation directe des citoyens sous la forme de référendums, la participation des citoyens et des groupes sociaux à toutes les décisions qui les concernent.

Dans ce cadre, la perspective de genre devra nécessairement être prise en compte car il est inacceptable que le plus large segment de la population chilienne (les femmes) continue à souffrir d'un déficit de citoyenneté. Des progrès ont sans aucun doute été réalisés, mais il s'agit de faire en sorte que toutes les institutions publiques et pas seulement les législateurs offrent un équilibre paritaire. Il faut également trouver des formules pour améliorer la représentation et la participation politiques des peuples indigènes du Chili, non seulement en termes d'autonomie, mais aussi dans l'ensemble de l'arène politique chilienne. La conception de la Convention est porteuse d'espoir car, en soi, elle revêt une dimension démocratique. Ce n'est pas seulement une Convention pour améliorer la démocratie existante : c'est une Convention en faveur d'une plus grande équité et d'une meilleure inclusion.



La table ronde I est structurée en deux sessions. La première se focalise sur l'intégration des principes démocratiques – classiques et actuelles - dans la nouvelle Constitution chilienne. Il s'agira d'examiner, à partir de la trajectoire et de la particularité du système politique chilien et des meilleures expériences européennes dans ce domaine, comment améliorer le circuit démocratique en général et, en particulier, par l'introduction de divers mécanismes de participation directe des citoyens dans le processus de décision politique. La dimension de genre fera l'objet d'une analyse spécifique. D'où son titre : "*Améliorer la démocratie : renforcer la citoyenneté*".

La deuxième session (mars) portera sur l'amélioration de la qualité de la démocratie représentative, et mettra l'accent sur ses caractéristiques propres : le système électoral, le système de partis (le système institutionnel, c'est-à-dire la forme de gouvernement, sera spécifiquement abordé ultérieurement lors d'une prochaine table ronde) et la lutte contre la corruption et l'incompétence. La session s'intitulera : "*Améliorer la démocratie : renforcer le lien entre les dirigeants et les citoyens*".



EUROsocial+ es un consorcio liderado por:

